



Sensibilité politique

Luxembourg, le 18 octobre 2021

Concerne : Heure de questions du 19 octobre 2021

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 du Règlement de la Chambre des Députés, je vous envoie par la présente les questions que j'aimerais adresser à Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable.

La loi relative au climat entrée en vigueur le 15 décembre 2020 prévoit la création d'une *Plateforme pour l'action climat et la transition énergétique* censée e.a. être un forum de discussion, participer à l'élaboration du PNEC et instaurer un dialogue multiniveaux avec la société civile.

Lors de la déclaration sur l'Etat de la Nation du 12 octobre 2021, Monsieur le Premier Ministre a annoncé la création d'un *conseil citoyen sur le climat* qui serait composé de 100 personnes issues de la société civile et chargé de discuter sur des questions concrètes en matière de protection du climat.

Partant et suite à cette annonce je voudrais poser les questions suivantes concernant la plateforme prémentionnée à Madame la Ministre :

- 1) Pour quelles raisons les membres de la *Plateforme pour l'action climat et la transition énergétique* n'ont pas encore été nommés par Madame la Ministre ?
- 2) Quand Madame la Ministre envisage-t-elle la nomination des membres de cet organe ?
- 3) Quel sera le rôle de la *plateforme pour l'action climat et la transition énergétique* au vu de la création annoncée par Monsieur le Premier Ministre de l'organe supplémentaire du *conseil citoyen pour le climat* ?

Veillez agréer, Monsieur le Président de la Chambre des Députés, l'expression de ma parfaite considération.

Myriam Cecchetti
Députée